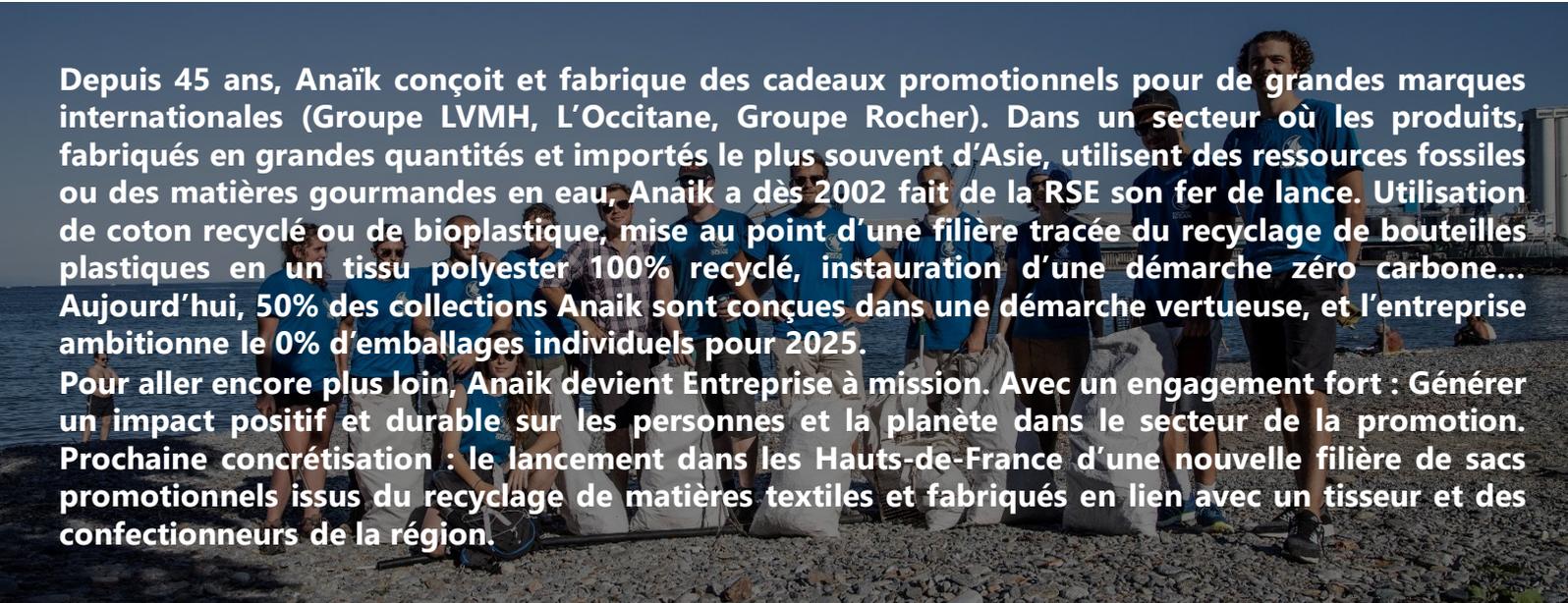


## ANAÏK CASSE LES CODES PROMOTIONNELS EN DEVENANT ENTREPRISE À MISSION



Depuis 45 ans, Anaïk conçoit et fabrique des cadeaux promotionnels pour de grandes marques internationales (Groupe LVMH, L'Occitane, Groupe Rocher). Dans un secteur où les produits, fabriqués en grandes quantités et importés le plus souvent d'Asie, utilisent des ressources fossiles ou des matières gourmandes en eau, Anaïk a dès 2002 fait de la RSE son fer de lance. Utilisation de coton recyclé ou de bioplastique, mise au point d'une filière tracée du recyclage de bouteilles plastiques en un tissu polyester 100% recyclé, instauration d'une démarche zéro carbone... Aujourd'hui, 50% des collections Anaïk sont conçues dans une démarche vertueuse, et l'entreprise ambitionne le 0% d'emballages individuels pour 2025. Pour aller encore plus loin, Anaïk devient Entreprise à mission. Avec un engagement fort : Générer un impact positif et durable sur les personnes et la planète dans le secteur de la promotion. Prochaine concrétisation : le lancement dans les Hauts-de-France d'une nouvelle filière de sacs promotionnels issus du recyclage de matières textiles et fabriqués en lien avec un tisseur et des confectionneurs de la région.

### Anaïk, 1ère ETI à mission dans le secteur de la promotion

Le cadeau promotionnel – celui qu'on reçoit en même temps que sa commande en tant que client fidèle par exemple - reste incontournable. 3.8% du budget communication des annonceurs est ainsi dédié au cadeau par l'objet. Ces produits, pour des raisons de volume et de coût, sont principalement fabriqués et importés d'Asie. Conscient des enjeux humains et environnementaux, Frédéric Delloye, CEO d'Anaïk a engagé en 2007 un important travail axé sur 4 axes : l'éco-conception, les audits sociaux dans les usines, le transport et l'emballage. Avec des actions concrètes.

Niveau transport, l'entreprise favorise le maritime pour le fret, et le ferroviaire ou les barges plutôt que le routier lorsque cela est possible (69% des acheminements à ce jour). Le papier, le carton FSC ou encore les pochons en coton ou polyester recyclés sont privilégiés pour les emballages primaires (48.2% à ce jour). Les usines où sont fabriqués les produits sont audités sur la base des conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), garantissant des conditions décentes à chaque travailleur.

Anaïk s'est également dotée d'un expert en audits sociaux. Basé à Dongguan, il rencontre chaque semaine les fournisseurs et accompagne les usines dans leurs démarches de progrès avant qu'elles ne soient auditées par un organisme externe certifié. Au total, plus de 220 audits initiaux ou de suivi sont ainsi menés chaque année.

Désireuse d'accélérer dans cette voie, Anaïk **s'est fixée en 2020 la mission de générer un impact positif pour les personnes et pour la planète grâce à son activité.** Dans le cadre de la loi PACTE, elle devient Entreprise à mission et enrichit sa gouvernance en créant un comité stratégique, un comité exécutif et un comité de mission. **Chaque gamme de produits est désormais conçue et fabriquée avec l'objectif de protéger l'environnement et de favoriser l'épanouissement des personnes au travail.** Six grandes causes sont ainsi soutenues : les océans, l'eau, le climat, la biodiversité, l'inclusion par le travail, et l'égalité des femmes.

## **Une collection en polyester 100 % recyclé pour lutter contre le plastique dans les océans**

En 2019, après deux années de R&D, les ingénieurs textile Anaïk **ont mis au point une collection en tissu polyester 100 % recyclé et recyclable à partir de PET** (polyéthylène téréphtalate), qu'on retrouve notamment dans les bouteilles en plastique. Ces bouteilles, broyées puis transformées en granules, deviennent la matière première pour réaliser sacs, trousse et autres pochettes éco-conçues. Avec une empreinte carbone 90% inférieure à celle du nylon, 75% à celle du polyester et 50% à celle du coton, le RPET permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre et contribue aux économies d'énergie. L'ensemble de cette filière, comme Anaïk elle-même, est certifiée GRS (Global recycled standard), une norme internationale qui garantit le contenu recyclé d'un produit mais vérifie aussi le respect de critères environnementaux et sociaux.

**En 18 mois, plus de 500 000 sacs et trousse ont été fabriqués, issus du recyclage de plus de 332 000 bouteilles en plastique.** A travers la commercialisation de cette gamme de produits, Anaïk soutient « Wings of the Ocean », une association qui dépollue les océans et sensibilise sur les conséquences des déchets plastiques en mer. **3% du CA de cette filière sont ainsi reversés à l'association.**



## **120 000 produits rendus neutres en carbone en 6 mois**

En 2020, Anaïk a initié une démarche « zéro carbone ». Enjeu : identifier et réduire les gaz à effet de serre émis au quotidien et agir à la source. A travers trois leviers - éco-conception des produits, calcul de leur impact carbone et compensation carbone pour atteindre la neutralité – Anaïk travaille à rendre ses produits sans aucun impact négatif sur le climat.

Parce qu'il est essentiel d'intervenir le plus en amont possible, Anaïk agit dès la conception. Identifier la matière la plus vertueuse, adopter un patron qui évitera le renfort plastifié, remplacer la languette en métal par un autre système... les designers et stylistes d'Anaïk ont une approche écologique et éco-responsable de l'objet, tout en préservant son aspect esthétique, sa singularité et son usage.

Pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, chaque étape est réalisée dans un périmètre géographique le plus proche possible. Approvisionnement du tissu, assemblage, expédition, l'écosystème mobilisé œuvre en proximité.

Anaïk apporte une garantie de transparence et de traçabilité à toutes les étapes de production. Chaque information - matières, composants, emballage et transport - est collectée et enregistrée dans un logiciel maison appelé « Gift Track ».

Enfin, le résidu de CO<sub>2</sub>, calculé à l'aide d'un calculateur CO<sub>2</sub> élaboré en collaboration avec EcoAct est compensé en soutenant l'un des programmes proposés (reforestation, préservation des forêts, éolienne...).

**L'objectif d'Anaïk est d'atteindre le référentiel net zéro en 2030. Grâce à l'ensemble de ces actions, en 6 mois, l'entreprise a déjà rendu neutres en carbone plus de 120 000 produits.**

## Une nouvelle filière 100% Hauts-de-France

Afin de relocaliser une partie de ses productions et de renforcer ses liens avec le tissu local, Anaïk lancera fin 2020 une nouvelle filière de sacs promotionnels, en partenariat avec un tisseur et des confectionneurs des Hauts-de-France, L'objectif est de proposer à ses clients une offre de produits Eco-responsable locale favorisant l'emploi sur un territoire proche de son siège à Villeneuve d'Ascq.



### A propos d'Anaïk

Spécialiste français du marketing émotionnel par le jeu et le cadeau, Anaïk accompagne depuis près d'un demi-siècle de grandes marques internationales dans leur stratégie promotionnelle : lancements commerciaux, recrutements clients, événements, programmes de fidélisation... Dotée de bureaux à Londres, Paris, Hong Kong, Shanghai, Singapour, Dubaï et New York, Anaïk intervient sur les marchés de la Beauté, de la Distribution et du Travel, concevant et fabriquant des articles textiles, de la bagagerie, de l'électronique, de la déco ou encore de l'emballage coffrets. Affichant un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros, Anaïk emploie une centaine de collaborateurs.

### Contact presse

Presse & Cie

Laetitia Munoz

Tél. 06 20 49 90 39

[lmunoz@presse-cie.com](mailto:lmunoz@presse-cie.com)